

1. Préparation de la consignation

- Identifier sur **plan et sur site** les sources d'énergie et les limites de la zone à consigner.
- Vérifier la présence et la conformité des documents nécessaires (schémas, plans, fiches d'intervention, autorisations).
- Informer les intervenants concernés et planifier la séquence de consignation.

2. Réalisation de la consignation

- **Séparation** : mettre hors tension l'installation via l'organe de coupure adapté (disjoncteur, sectionneur).
- **Condamnation** : poser cadenas, verrous et étiquettes nominatives.
- **Vérification d'absence de tension** :
 - Utiliser un VAT adapté (auto-test avant et après).
 - Vérifier l'absence de tension sur toutes les phases et le neutre.
- **Mise à la terre et en court-circuit** si nécessaire selon le type d'installation.
- **Signalisation** : poser les panneaux et barrières réglementaires.

3. Rédaction et gestion des documents

- Rédiger une **attestation de consignation**.
- Faire signer et remettre le document au chargé de travaux ou à l'exécutant.
- Archiver la consignation selon la procédure interne.

4. Surveillance et maintien de la consignation

- Vérifier régulièrement que les dispositifs de condamnation et signalisation restent en place.
- Interdire toute remise en service avant la restitution officielle par le chargé de travaux.

5. Déconsignation (remise en service)

- Récupérer les attestations signées de fin de travaux.
- Retirer les protections collectives (MALT, capots, écrans, barrières).
- Retirer les cadenas et étiquettes.
- Réarmer et réalimenter l'installation en sécurité.
- Mettre à jour le registre d'exploitation.

6. Exercices de mise en situation

- Simulation d'un oubli d'étiquette ou de cadenas → identifier l'erreur et corriger.
- Simulation d'une anomalie lors de la vérification d'absence de tension (présence de tension résiduelle).
- Coordination avec plusieurs équipes de métiers différents (électrique, mécanique, hydraulique).

Particularité BC :

Le chargé de consignation **ne réalise pas les travaux** lui-même. Son rôle est de **garantir la sécurité des équipes** en assurant que l'installation est hors tension et protégée contre toute remise sous tension accidentelle.

Fiche Parcours Pratique – Habilitation BC

Objectif général :

Former le stagiaire à assurer la consignation et la déconsignation d'une installation électrique en respectant les prescriptions de la norme **NF C 18-510**, afin de garantir la sécurité des intervenants.

1. Informations générales

- **Niveau d'habilitation visé :** BC
- **Durée estimée :** 1h30 à 2h
- **Lieu :** Atelier pédagogique ou site industriel sécurisé
- **Formateur :** Jean-Jacques Lefrançois
- **Date :** ...

2. Matériel et équipements nécessaires

- Tableau électrique ou cellule HTA pédagogique (selon domaine étudié)
- VAT (Vérificateur d'Absence de Tension)
- Équipements de consignation : cadenas, étiquettes nominatives, cadenas multiprises
- Dispositifs de mise à la terre et en court-circuit (MALT)
- Protections collectives : barrières, capots, écrans isolants
- Signalisation : panneaux réglementaires, rubalise
- Documents : schéma unifilaire, attestation de consignation, registre d'exploitation
- EPI : gants isolants, casque, lunettes, vêtements de travail adaptés

3. Déroulement de l'activité

Étape 1 – Préparation

- Identifier sur schéma et sur site la zone à consigner.
- Repérer les sources d'énergie à isoler.
- Informer les intervenants concernés.
- Préparer le matériel de consignation.

Étape 2 – Consignation

1. **Séparation** : mettre hors tension l'installation par l'organe de coupure approprié.
2. **Condamnation** : poser cadenas et étiquette nominative sur l'organe de coupure.
3. **Vérification d'absence de tension** :
 - Auto-test du VAT
 - Contrôle sur toutes les phases et le neutre
 - Auto-test après contrôle
4. **Mise à la terre et en court-circuit** si nécessaire.
5. **Signalisation** de la zone avec panneaux et barrières.

Étape 3 – Rédaction de l'attestation

- Renseigner l'**attestation de consignation** avec les informations nécessaires (installation, date, heure, signataire).
- Remettre le document au chargé de travaux/exécutant.

	Habilitation électrique BC (Chargé de consignation d'installations électriques BT ou HTA)	Licence MEE
---	--	--------------------

Étape 4 – Maintien de la consignation

- Surveiller que les dispositifs de condamnation restent en place.
- Empêcher toute manœuvre de remise en service non autorisée.

Étape 5 – Déconsignation

- Recevoir l'attestation de fin de travaux.
- Retirer les mises à la terre et protections collectives.
- Retirer cadenas et étiquettes.
- Réarmer l'organe de coupure et réalimenter.
- Mettre à jour le registre d'exploitation.

4. Objectifs pédagogiques spécifiques

- Savoir identifier et isoler une installation électrique.
- Réaliser correctement la procédure des 5 étapes de consignation.
- Utiliser un VAT conformément aux prescriptions.
- Mettre en place les protections collectives adaptées.
- Rédiger et gérer l'attestation de consignation.
- Appliquer la procédure de déconsignation en toute sécurité.

5. Critères d'évaluation

Compétence observée	Critère de réussite	Évaluation (O/N)
Lecture et repérage sur schéma	Zone identifiée correctement	<input type="checkbox"/> / <input type="checkbox"/>
Respect de l'ordre des étapes	Aucune omission	<input type="checkbox"/> / <input type="checkbox"/>
Utilisation du VAT	Auto-tests réalisés et absence de tension confirmée	<input type="checkbox"/> / <input type="checkbox"/>
Mise en place des protections	Conforme et complète	<input type="checkbox"/> / <input type="checkbox"/>
Rédaction de l'attestation	Informations exactes et complètes	<input type="checkbox"/> / <input type="checkbox"/>
Déconsignation	Remise en service sécurisée	<input type="checkbox"/> / <input type="checkbox"/>